UNI

NATIONS

EP

Distr. LIMITED

UNEP(DEPI)/CAR WG.45/INF.12
7 April 2025

Original: ENGLISH

Onzième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) de l' Protocole Concernant Zones et faune spécialement protégées (SPAW) dans le Plus large Région des Caraïbes

Ville de Panama, Panama,
30 juin – 3 juillet 2025

Rapport sur l'élaboration d'un programme régional de soutien aux gestionnaires d'aires protégées dans la région des Caraïbes

Cette réunion est convoquée de manière hybride. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique et de les télécharger si nécessaire.

*Ce document a été reproduit sans édition formelle

Table des matières

ACRONYMES iiRÉSUMÉ DU RAPPORT .. 11.
3 5
1.1 3 5
1.2 3 5
1.3 4 6
1.4 4 6
1.5 5 6
2. 6 8
2.1 6 8
2.2 6 8
2.3 7 9
2.4 7 9
2.5 8 10
3. 9 11

ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
COP	Conférence des Parties
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
GCFI	Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
KM GBF	Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal
AMP	Aire marine protégée
MMA	Aire marine gérée
ONG	Organisation non gouvernementale
OFB	Agence française de la biodiversité (*Office français de la biodiversité)*
AP	Aire protégée
CAR	Centre d'activités régionales
RAMPAO	Réseau des aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest
SPAW	Zones et Vie Sauvage Spécialement Protégées
CAR SPAW	Centre d'activités régionales pour le Protocole Relatif aux Zones et à la Vie Sauvage Spécialement Protégées dans la Région des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
WCR	Région des Caraïbes
WIOMPAN	Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées de l'océan Indien occidental

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Contexte

L'un des objectifs du Protocole SPAW est d'identifier les zones particulièrement importantes pour la région des Caraïbes et de les intégrer à un réseau dédié à la recherche scientifique et à la coopération régionale. L'inscription des aires protégées au titre du Protocole SPAW est régie par des lignes directrices et a conduit les Parties à reconnaître 37 aires protégées listées SPAW depuis 2012.

La COP 12 de SPAW a recommandé que « Le Secrétariat et le CAR-SPAW, le cas échéant, travaillent avec les Parties contractantes, y compris les gestionnaires des aires protégées répertoriées par SPAW, et d'autres partenaires concernés, le cas échéant, pour élaborer une proposition de création d'un réseau pour les aires protégées SPAW, coordonné par le Secrétariat ou le CAR-SPAW dans le but de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées afin d'améliorer l'efficacité des aires protégées ».

Les réseaux régionaux de gestionnaires d'aires protégées, tels que celui mis en place par le CAR-SPAW dans le cadre de la Convention de Carthagène, permettent de concevoir des actions de renforcement des capacités des gestionnaires grâce à des échanges entre pairs et de capitaliser les meilleures pratiques régionales. Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées, mobilisant les acteurs régionaux et français, vise à opérationnaliser et renforcer ce réseau, afin de répondre aux défis croissants auxquels sont confrontés les gestionnaires d'aires marines protégées et de contribuer à l'atteinte de l'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité.

Objectifs du programme

L'objectif stratégique de ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées est de contribuer à la préservation de la biodiversité dans la région des Caraïbes. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

1. Partager et renforcer les capacités des gestionnaires par des échanges entre pairs, pour une gestion plus efficace et durable des aires protégées de la région des Caraïbes ;
2. Relever les défis actuels et futurs en permettant aux aires protégées de mieux s'adapter au changement climatique mondial
3. Assurer la bonne intégration de la société civile dans la protection de la biodiversité dans la région des Caraïbes
4. Porter les enjeux et la voix des aires marines et côtières protégées au-delà de la région des Caraïbes
5. Assurer la pérennité du réseau et de ses actions pour la période post-2030

Calendrier

Ce programme, qui pourrait être lancé en 2026, s'étalera sur une période de cinq ans, permettant la mise en œuvre à long terme des actions et la dynamique entre les gestionnaires d'aires protégées. Ce calendrier sera également cohérent avec l'horizon 2030 fixé pour la réalisation de l'objectif 3 du Cadre mondial pour la gestion des aires protégées.

Budget du CAR-SPAW

Le budget estimé de ce programme est de 3,95 millions d'euros sur 5 ans. Nous visons à rassembler les financements du FFEM, du PNUE, de l'OFB, de l'AFD et des autres bailleurs de fonds à trouver.

Rôle du CAR-SPAW

Le programme sera copiloté par le CAR SPAW et NatureXpairs, le hub français pour les aires protégées et les

populations, soutenu par Réserves Naturelles de France.

1. UN PROGRAMME POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DU PROTOCOLE SPAW

1.1 Contribuer au développement local, économique et social durable du pays

Les bénéficiaires finaux de ce programme sont les gestionnaires des aires protégées SPAW, l'objectif étant de leur fournir les outils et de renforcer leurs capacités pour une meilleure gestion de leurs aires protégées. Si l'objectif premier des aires protégées est de préserver les milieux naturels, elles peuvent également être considérées comme un outil de développement local, contribuant à diversifier l'économie locale et à accroître l'attractivité du territoire. Le programme aura donc un impact positif indirect sur la biodiversité et les communautés locales dans chacune des aires concernées.

L'enjeu d'une bonne gestion de ces aires protégées est de concilier développement local durable et inclusif et préservation de la biodiversité.

En promouvant une gestion efficace et durable des aires protégées dans la région des Caraïbes, ce programme soutiendra une économie durable et garantira l'inclusion de la société civile, et en particulier des peuples autochtones et des communautés locales, dans la gestion de ces aires protégées (notamment à travers les actions « Identifier et tester des modalités innovantes de gouvernance inclusive dans les aires protégées des Caraïbes » et « Mettre en place des appels à micro-projets associant les gestionnaires d'aires protégées et la société civile »).

En rendant opérationnel le réseau d'aires protégées SPAW, ce programme régional se traduira par des aires protégées mieux gérées, résilientes et inclusives, avec des bénéfices sociaux et économiques positifs pour les populations locales à moyen et long terme.

1.2 Contribution à la préservation de l'environnement mondial et à la durabilité écologique et environnementale

L'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal appelle à la conservation et à la gestion de 30 % des zones terrestres, d'eaux intérieures, côtières et marines par le biais d'aires marines protégées et d' « autres mesures de conservation efficaces » d'ici 2030. La couverture mondiale des aires marines protégées est actuellement d'environ 8 %. Seulement 5,9 % environ des récifs coralliens de la planète sont inclus dans des aires marines protégées, et 2,2 % des océans du monde sont protégés par des zones de non-prélèvement. La communauté internationale est donc confrontée à un défi majeur pour parvenir à des aires marines gérées efficacement et atteindre l'objectif 30x30. Ces défis comprennent l'amélioration des connaissances scientifiques, une gouvernance inclusive, un suivi et un contrôle efficaces de ces aires protégées, les capacités techniques et humaines des gestionnaires d'aires protégées, et le financement.

Les réseaux de gestionnaires d'aires protégées sont définis par l'UICN comme « un ensemble d'aires marines protégées individuelles fonctionnant en coopération et en synergie, à différentes échelles spatiales et avec une gamme de niveaux de protection, pour atteindre des objectifs écologiques de manière plus efficace et plus complète que ce que des sites individuels pourraient faire seuls ».

Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées contribuera donc d'autant plus à préserver l'environnement de la région Caraïbe, et l'environnement mondial, qu'il s'inscrit dans une dynamique de réseau.

1.3 Caractère exemplaire, innovant, démonstratif et reproductible pour la mise à l'échelle du programme

Ce programme s'inspire en partie du projet « Varuna_Aires Marines Protégées », copiloté dans l'océan Indien par NatureXpairs et l'OFB. Il vise à opérationnaliser et soutenir les réseaux de gestionnaires afin d'améliorer les capacités de coordination et de gestion des AMP, en particulier le réseau WIOMPAN. Les activités comprennent l'animation du réseau de gestionnaires sur les îles du sud-ouest de l'océan Indien, la formation, le soutien aux collaborations techniques et aux compagnonnages, et l'élaboration d'une stratégie de durabilité post-2025 pour assurer la continuité des efforts de conservation.

S'appuyant sur l'impact positif de ce projet dans l'océan Indien, le programme de soutien proposé par le CAR SPAW et NatureXpairs démontre la reproductibilité de Varuna_AMP dans la région des Caraïbes. Par exemple, le premier objectif, axé sur le partage de compétences entre pairs, facilitera le transfert de compétences existantes mais peu utilisées dans la région.

Cependant, la portée et l'ambition du projet sont bien plus larges, avec le déploiement d'actions innovantes sur le terrain, sur différents sites pilotes, pour s'adapter au changement climatique, ou pour dupliquer des initiatives innovantes liées à l'arrivée massive de sargasses dans les aires protégées. L'accent sera mis sur l'inclusion de la société civile dans les aires protégées SPAW.

Ce programme rassemblera l'ensemble des aires protégées SPAW en participant aux activités de renforcement des compétences et d'échanges entre pairs proposées par le projet, ainsi que les acteurs, en se proposant comme sites pilotes pour expérimenter des méthodes d'adaptation au changement climatique et de gestion du recul du littoral, évaluer les impacts des échouages de sargasses ou tester des dispositifs de gouvernance plus inclusifs. Ils pourront également bénéficier d'appels à microprojets, leur permettant de s'associer à la société civile pour déployer des actions concrètes sur le terrain.

1.4 Acceptabilité sociale et culturelle

Afin de garantir son intégration dans le paysage caribéen, ce programme s'appuie sur les besoins identifiés des gestionnaires d'aires protégées caribéennes, et en collaboration avec les programmes et partenaires caribéens. Ce travail a été mené par le CAR SPAW en 2023 et 2024. Un atelier d'identification des besoins et de l'expertise des gestionnaires a notamment été organisé en novembre 2024 afin de contribuer à la construction concertée du programme de renforcement des capacités des gestionnaires. Les résultats de cet atelier ont alimenté les actions du programme, qui seront élaborées en partenariat avec les gestionnaires de terrain, qui assureront la liaison avec les acteurs locaux et s'assureront de l'acceptabilité sociale et culturelle des actions mises en œuvre sur leur territoire. Enfin, l'objectif d'intégration de la société civile dans la gestion des aires protégées, et notamment la mise en œuvre de microprojets co-portés par la société civile et les gestionnaires d'aires protégées, devrait renforcer l'acceptabilité sociale et culturelle du programme.

1.5 Système de suivi et d'évaluation planifié

Un cadre logique et des indicateurs de suivi du projet seront mis en place. Des rapports techniques et financiers seront produits tous les six mois. Un comité de pilotage, composé des chefs de projet, des partenaires associés et des bailleurs de fonds, ainsi que des responsables « représentants » du réseau SPAW, se réunira régulièrement pour évaluer les actions et les résultats du projet.

La dimension de genre sera prise en compte tout au long du projet, notamment en assurant une participation égale des gestionnaires hommes et femmes aux activités de renforcement des compétences et aux échanges entre pairs. Des partenariats encourageront les échanges entre petites aires protégées isolées. Les microprojets co-parrainés par la société civile et les gestionnaires d'aires protégées accorderont une attention particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes, ainsi que des communautés isolées et vulnérables.

Les connaissances générées par les actions du projet feront l'objet de fiches de capitalisation, qui seront élaborées au fur et à mesure de l'avancement du projet et partagées en anglais, français et espagnol. Elles seront valorisées lors de webinaires, d'événements et à l'échelle suprarégionale, lors d'échanges avec d'autres réseaux d'aires protégées. Des interviews vidéo et des portraits des bénéficiaires du projet (gestionnaires et société civile) seront également réalisés et partagés. Ces ressources seront mises à disposition sur un site web dédié au programme.

La durabilité de nos actions fait l’objet d’un chantier dédié et nous permettra de disposer d’une feuille de route et d’un modèle économique crédible pour l’après 2030, ainsi que de premières pistes de collaboration future.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1 Contexte et défis du programme

Les aires protégées sont l'un des outils les plus efficaces pour protéger les écosystèmes et les espèces, accroître la résilience au changement climatique, améliorer les services écosystémiques et soutenir le développement économique. Cependant, de nombreux défis subsistent, notamment en matière de financement, de gouvernance et de capacités techniques. Les réseaux régionaux de gestionnaires d'aires protégées, comme celui mis en place par CAR-SPAW dans le cadre de la Convention de Carthagène, permettent de concevoir des actions de renforcement des capacités des gestionnaires grâce à des échanges entre pairs et de capitaliser sur les meilleures pratiques régionales.

Afin de préserver ces écosystèmes, une initiative visant à créer et à gérer efficacement des aires protégées est en cours dans la région des Caraïbes. Cette initiative est formalisée dans la Stratégie régionale et le Plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la Grande Caraïbe 2021-2030 (RSAP) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6) . Cette stratégie est l'un des outils développés par le sous-programme SPAW du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) - Programme pour l'environnement des Caraïbes pour soutenir la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans l'ensemble des Caraïbes.

La Recommandation IX du SPAW STAC9 sur l'état des habitats et la stratégie régionale mentionne que, suite à la Recommandation VII du STAC8 et à la Décision 14 de la COP10 demandant au Secrétariat de «continuer à progresser vers l'achèvement du projet d'état des habitats et de la Stratégie régionale 2020-2030 et du Plan d'action et Plan d'investissement, soutenus par le projet CLME+ », « *Les Parties contractantes, le Secrétariat et le SPAW-RAC, les observateurs et les autres parties prenantes, le cas échéant, considèrent l'éventail des actions suggérées contenues dans les rapports comme des options possibles pour renforcer la gestion des écosystèmes côtiers et maintenir et améliorer l'intégrité des habitats.* »

Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées, mobilisant les acteurs régionaux et français, vise à opérationnaliser et renforcer ce réseau, pour répondre aux défis croissants auxquels sont confrontés les gestionnaires d'aires marines protégées et contribuer à l'atteinte de l'Objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité.

La COP12 de SPAW reconnaît également que la création ou l'établissement d'aires protégées supplémentaires dans la région des Caraïbes peut contribuer à atteindre l'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

2.2 Objectifs du programme

L'objectif stratégique de ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées est de contribuer à la préservation de la biodiversité dans la région des Caraïbes.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

1. Partager et renforcer les capacités des gestionnaires par des échanges entre pairs, pour une gestion plus efficace et durable des aires protégées dans la région des Caraïbes ;
2. Relever les défis actuels et futurs en permettant aux aires protégées de mieux s'adapter au changement climatique mondial

3. Assurer la bonne intégration de la société civile dans la protection de la biodiversité dans la région des Caraïbes
4. Porter les enjeux et la voix des aires marines et côtières protégées au-delà de la région des Caraïbes
5. Assurer la pérennité du réseau et de ses actions pour la période post-2030

2.3 Contenu du programme

Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées s'articule autour des actions suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre un plan régional multipartenaire pour renforcer les compétences des gestionnaires des aires protégées et conservées.
2. Mettre en œuvre un programme de mentorat et de tutorat
3. Partager les meilleures pratiques avec d'autres réseaux régionaux d'AMP à travers le monde
4. Tester une méthodologie d'adaptation des aires protégées au changement climatique sur des sites pilotes
5. Évaluer l'impact des arrivées massives de sargasses sur la biodiversité, en formant les gestionnaires d'aires protégées au protocole régional déployé dans le cadre du projet SARGCOOP II
6. Mettre en œuvre des projets pilotes de gestion du recul du littoral dans les zones protégées de la région des Caraïbes
7. Déploiement des aires éducatives marines, terrestres et côtières dans la région des Caraïbes
8. Identifier et tester des formes innovantes de gouvernance inclusive dans les aires protégées des Caraïbes
9. Lancer un appel à microprojets impliquant les gestionnaires d'aires protégées et la société civile
10. Participer à la dynamique des réseaux suprarégionaux d'aires protégées
11. Représenter et promouvoir les aires protégées et conservées des Caraïbes dans les principaux forums internationaux
12. Mener des discussions avec les gestionnaires et les partenaires pour élaborer une feuille de route post-2030 pour le réseau
13. Proposer un modèle économique pour assurer la pérennité des actions et du réseau, ainsi qu'une feuille de route post-2030

2.4 Organisation organisationnelle et institutionnelle du programme

Le programme est copiloté par SPAW RAC et NatureXpairs, le hubfrançais pour les aires protégées et les populations, soutenu par Réserves Naturelles de France.
NatureXpairs est une alliance de gestionnaires d'espaces protégés français aux compétences complémentaires, dédiée à la préservation, la conservation et la restauration de la biodiversité. Initiée en 2020 par les réseaux d'espaces protégés français, NatureXpairs met l'expertise française au service de partenaires internationaux et enrichit ses propres pratiques par des échanges d'expériences avec d'autres pays et une approche concrète de partage entre pairs. NatureXpairs bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Office français de la biodiversité et de l'Agence française de développement.
Le Centre d'activités régionales pour le Protocole SPAW, hébergé par la France, est responsable de la mise en œuvre opérationnelle du Protocole SPAW. Il gère notamment un réseau de 37 aires protégées d'importance particulière pour la région des Caraïbes. Il est rattaché à l'autorité fonctionnelle du Programme des Nations Unies pour les Caraïbes, basé en Jamaïque, en charge du Secrétariat de la Convention de Carthagène et du Protocole SPAW.

Le programme sera administré par NatureXpairs . Le CAR SPAW, basé à Paris, accueillera le personnel dédié au projet dans ses locaux. Sa mise en œuvre opérationnelle s'appuiera sur NatureXpairs et les partenaires associés au projet. D'autres partenaires extérieurs à la région participeront à la mise en œuvre de l'Objectif 4, notamment le Consortium pour la biodiversité méditerranéenne, le réseau WIOMPAN et le réseau RAMPAO.

2.5 Durée, coût, plan de financement et durabilité du programme

Ce programme, dont le lancement est prévu en 2026, s'étalera sur cinq ans, permettant la mise en œuvre à long terme d'actions et d'une dynamique entre les gestionnaires d'aires protégées. Ce calendrier sera également cohérent avec l'horizon 2030 fixé pour la réalisation de l'objectif 3 du Cadre mondial pour la gestion des aires protégées.
Ce programme est conforme à la stratégie et au plan d'action 2023-2028 du programme du CAR SPAW, adoptés par la COP 12 du SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.7), et s'inscrit donc dans un cadre institutionnel solide qui garantit sa continuité. Le réseau d'aires protégées SPAW est inscrit dans les textes internationaux ratifiés par les Parties contractantes au Protocole SPAW, garantissant la pérennité du réseau et du programme.

Le budget estimé de ce programme est de 3,95 millions d'euros sur 5 ans.

Position	**Annuel coûts (€)**	**Coût sur 5 ans (€)**	**Détails**
Ressources humaines	230 000	1 150 000	3 ETP (1 coordinateur, 1 chef de projet et 1 assistant administratif) + 15 % de supervision
Initiatives de renforcement des compétences	190 000	950 000	2 formations, une réunion de réseau régionale, une journée technique par an + 1 appel à compagnonnage (entre 5 et 10 par an)
Mise en place d'initiatives pilotes sur le changement climatique	150 000	750 000	25 000 € par an par site pilote
Micro-projets	100 000	500 000	100 000€ par appel (entre 10 et 20 micro-projets par an)
Déploiement d'aires éducatives	50000	250 000	25 000 € par an par site pilote
Test de gouvernance inclusive	50000	250 000	25 0000 € par an par site pilote
Échanges de réseaux suprarégionaux	20000	100 000	1 à 2 échanges par an impliquant 4 à 5 managers
TOTAL	**790 000**	**3 950 000**	

Le financement principal proviendrait du FFEM, couvrant jusqu'à 50 % du montant global. Le CAR SPAW recherche d'autres partenaires pour apporter un soutien à ce programme.

3. CONCLUSION

Ce programme régional de soutien aux gestionnaires d'aires protégées contribue directement aux objectifs du Protocole SPAW en améliorant l'efficacité de la gestion des aires protégées inscrites au Protocole SPAW et en renforçant la coopération régionale dans la région des Caraïbes. En favorisant les échanges entre pairs, le partage des meilleures pratiques et la mise en œuvre d'initiatives pilotes, le programme renforcera les capacités des gestionnaires d'aires protégées, leur permettant ainsi de mieux relever les défis de la conservation de la biodiversité et de s'adapter au changement climatique.

Conformément aux recommandations de la COP12 du SPAW, le programme opérationnalisera un réseau d'aires protégées SPAW, facilitant ainsi la collaboration entre les Parties contractantes et favorisant une approche collective pour atteindre l'Objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal. Grâce à des modèles de gouvernance inclusifs et à des microprojets mobilisant la société civile, le programme favorise le développement local durable tout en intégrant la voix des peuples autochtones et des communautés locales aux efforts de conservation.

De plus, en s'appuyant sur les expériences réussies de l'océan Indien et en favorisant les échanges suprarégionaux, le programme démontre la reproductibilité et l'évolutivité des approches innovantes en matière de conservation. Il met également l'accent sur la durabilité à long terme grâce à une feuille de route post-2030 dédiée et à un modèle économique crédible, garantissant ainsi la continuité au-delà de la phase initiale du programme.

Pour les Parties contractantes au Protocole SPAW, ce programme offre une opportunité stratégique de renforcer collectivement le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW, de relever les défis communs et de faire entendre la voix de la région des Caraïbes sur la scène internationale. En soutenant cette initiative, les Parties contractantes réaffirment leur engagement à préserver la biodiversité marine et côtière unique de la région tout en contribuant significativement aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité.